



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**101<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 8-10 juin 2022**

UNIDROIT 2022  
C.D. (101) 19  
Original: anglais  
mai 2022

**Point n°10 de l'ordre du jour: Stratégie de communication et diffusion sur les réseaux sociaux**

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Description des travaux effectués sur le site Internet d'UNIDROIT et les réseaux sociaux</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités entreprises et soutenir les initiatives du Secrétariat</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Nouveau site Internet d'UNIDROIT (<a href="#">C.D. (100) B.23</a>); Ressources et politique d'information d'UNIDROIT (<a href="#">C.D. (100) B.19</a>)</i>

**I. INTRODUCTION**

1. Conformément aux objectifs annoncés lors de la 100<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, la présence d'UNIDROIT sur Internet est un élément clé pour faire connaître ses activités et l'impact de ses instruments.
2. Les efforts déployés pour la refonte et la mise en place d'un système de navigation simplifié pour le site Internet d'UNIDROIT, désormais intégré à sa stratégie pour les réseaux sociaux, sont essentiels pour garantir une augmentation constante de l'audience et des utilisateurs d'UNIDROIT au niveau mondial et dans les divers groupes de population.

**II. SITE INTERNET**

3. UNIDROIT a réorganisé son site Internet et lancé la version actuelle lors de la 100<sup>ème</sup> session de son Conseil de Direction en septembre 2021.
4. Au cours de ses neuf premiers mois d'existence, le site Internet a fait l'objet d'une révision complète. Un membre du personnel des Services Généraux au sein du Secrétariat a été désigné pour aider et soutenir l'administrateur de la technologie de l'information dans ses tâches afin d'assurer la continuité en son absence. À ce jour, 20 des 30 heures de formation requises ont été dispensées par les concepteurs du site Internet d'UNIDROIT et les deux administrateurs sont en contact permanent avec la société de conception du site afin d'identifier et de résoudre les problèmes qui sont apparus au cours de l'utilisation du site et du transfert des données depuis l'ancien site.
5. Une formation complémentaire sera dispensée d'ici la fin de l'année 2022 afin de garantir que les procédures de publication interne relatives aux actualités, aux événements ou aux projets soient réparties de manière équilibrée et n'imposent pas une charge excessive aux administrateurs

du site (voir [C.D. \(100\) B.23](#)), qui restent chargés de traiter les modifications apportées à la structure et d'apporter leur aide à la création de nouvelles pages.

6. Les nouvelles fonctionnalités du site Internet ont permis au Secrétariat de travailler sur ses projets de façon plus pratique et efficace. Il s'agit notamment de l'utilisation d'outils tels que des pages protégées par un mot de passe sur le site, des projets de pages, des intégrations d'événements en ligne ainsi qu'une meilleure intégration des vidéos et des médias.

7. De nouvelles sections du site Internet sont en train d'être ajoutées. Une nouvelle section concerne la page de l'Académie d'UNIDROIT qui fournira une vue d'ensemble des piliers qui constituent l'Académie, avec son propre canal thématique et des liens individuels vers les projets pertinents, ainsi que la possibilité de trouver des informations détaillées sur chaque projet académique. Cette nouvelle partie du site sera présentée lors de la 101<sup>ème</sup> session. En outre, de nouvelles fonctionnalités et photos sont également ajoutées pour faire connaître les membres du personnel.

### III. RÉSEAUX SOCIAUX

8. UNIDROIT a lancé son Programme de réseaux sociaux lors des célébrations du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Institut en avril 2016. Le but de la présence d'UNIDROIT sur les réseaux sociaux est de:

- a. Renforcer le profil public d'UNIDROIT et la sensibilisation en ligne à ses projets en cours;
- b. Promouvoir les événements à venir et encourager la participation des acteurs concernés;
- c. Permettre aux chercheurs, aux professionnels invités, aux stagiaires et aux autres parties prenantes de se connecter entre eux et de maintenir un lien avec UNIDROIT;
- d. Servir de canal de communication dynamique avec la communauté mondiale intéressée aux activités d'UNIDROIT; et
- e. Permettre à UNIDROIT de diffuser largement les offres d'emploi, de stage et de bourse.

9. UNIDROIT dispose actuellement de comptes sur LinkedIn (2016), Facebook (2016), Twitter (2018) et YouTube (relancé en 2019). La présence d'UNIDROIT sur YouTube a été relancée en 2019 pour promouvoir les vidéos des présentations faites à l'Institut par des juristes internationaux et des chercheurs invités, ainsi que pour partager des vidéos promotionnelles sur les instruments et les événements d'UNIDROIT.

10. Conformément à une stratégie interne régulièrement mise à jour concernant les réseaux sociaux, le Secrétariat partage les contenus suivants par la voie de ses divers réseaux sociaux:

- a. Actualisations des projets;
- b. Anniversaires significatifs des signatures, ratifications, adhésions et entrées en vigueur des instruments d'UNIDROIT par les États, sous le hashtag #UNIDROITanniversaries;
- c. Événements d'UNIDROIT (passés et à venir);
- d. Événements externes pertinents aux travaux d'UNIDROIT (à savoir, les concours de plaidoirie internationaux (Moots) qui utilisent les instruments d'UNIDROIT);
- e. Participation d'UNIDROIT à d'autres réunions internationales;
- f. Profils des boursiers et stagiaires;
- g. Opportunités de stages et de bourses;
- h. Nouveautés de la Bibliothèque;
- i. Webinaires;
- j. Histoire de l'Institut;

- k. Annonces de partenariats avec d'autres organisations;
- l. Partager le contenu pertinent des comptes des réseaux sociaux des organisations partenaires;
- m. Présentation de thèmes mensuels pour promouvoir certains projets.

11. En outre, le Secrétariat travaille activement avec les universités, les organisations internationales affiliées et les personnes impliquées dans les travaux d'UNIDROIT afin de recouper les informations pour leurs publications sur les réseaux sociaux, dans le but de promouvoir les diverses activités et d'accroître l'engagement numérique et la "portée" de l'Institut. Tous les contenus publiés comprennent généralement des images/vidéos prises à UNIDROIT ou des images libres de droits. En outre, les publications renvoient les utilisateurs vers le site Internet d'UNIDROIT, augmentant ainsi le nombre de visiteurs sur le site.

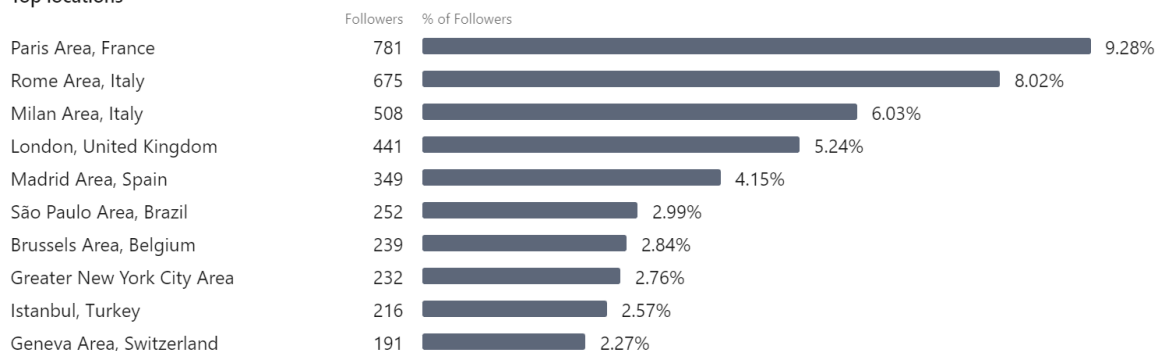
12. Au cours des années, le Secrétariat a bénéficié de la participation à la "Table ronde sur les réseaux sociaux" organisée tous les 6 mois par la Mission des États-Unis auprès des agences des Nations Unies à Rome. Ces réunions rassemblent les responsables des réseaux sociaux des organisations internationales ayant leur siège à Rome (FAO, FIDA, PAM, OIDD, UNIDROIT, ICCROM, etc.) pour discuter des meilleures pratiques en matière de gestion des réseaux sociaux, des stratégies efficaces et pour améliorer la coordination des réseaux sociaux. Ce forum a permis à l'Institut de bénéficier de l'expertise professionnelle d'organisations plus importantes pour améliorer ses propres pratiques dans ce domaine.

#### IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE

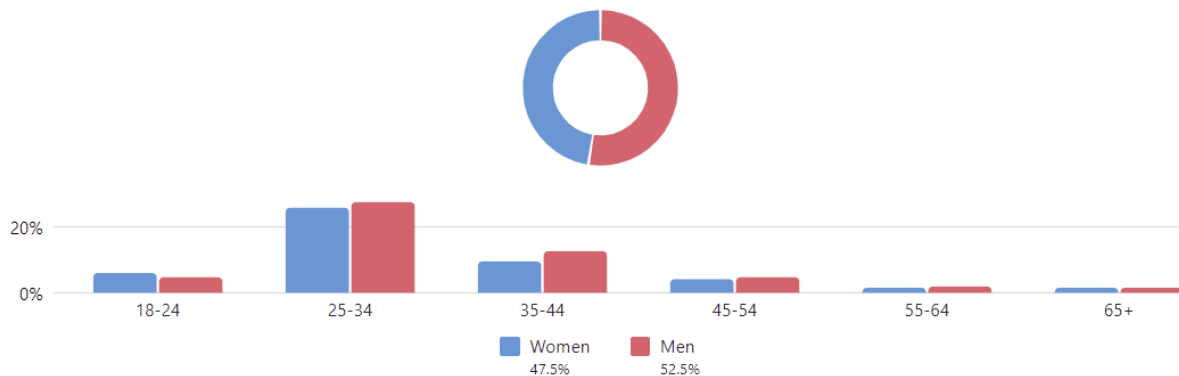
13. Les trois indicateurs de performance clés pour la stratégie de communication de l'Institut sont i) le nombre d'abonnés; ii) la "portée" du programme des réseaux sociaux (le nombre total de personnes qui consultent les réseaux sociaux d'UNIDROIT); et iii) le nombre de renvois au site Internet d'UNIDROIT. Depuis son lancement, le programme de réseaux sociaux d'UNIDROIT a dépassé les attentes pour les trois principaux indicateurs de performance. Au 1<sup>er</sup> avril 2022, l'Institut comptait plus de 20.302 abonnés sur LinkedIn, 5.016 sur Facebook, 1.660 sur Twitter et 325 abonnés sur YouTube. En ce qui concerne la "portée" de l'Institut sur les réseaux sociaux, au cours des douze derniers mois, le contenu d'UNIDROIT a été affiché sur des flux d'actualité plus de 784.000 fois sur LinkedIn, environ 240.000 fois sur Twitter, et transmis 84,153 fois sur Facebook. En outre, en 2021, l'identifiant Twitter d'UNIDROIT a reçu un statut vérifié.

14. Les réseaux sociaux d'UNIDROIT ont une portée mondiale et couvrent toutes les catégories de population. Le graphique suivant met en évidence les pourcentages des abonnés d'UNIDROIT à LinkedIn provenant de différentes parties du monde, ainsi que la répartition par genre et par âge des abonnés d'UNIDROIT à Facebook:

##### Top locations



Age &amp; Gender ⓘ



15. Entre avril 2021 et avril 2022, les réseaux sociaux ont renvoyé 6.294 personnes vers le site Internet d'UNIDROIT, les réseaux sociaux sont donc la plus grande source de renvois pour le site Internet, à l'exception des moteurs de recherche. Parmi ces renvois, pour la première fois, la majorité (47,3 %) provient de LinkedIn, 38,9 % de Facebook et 9,7 % de Twitter. Ces statistiques réaffirment l'importance de LinkedIn, Facebook et Twitter pour la promotion des activités d'UNIDROIT.

16. Aucun des comptes des réseaux sociaux d'UNIDROIT ne requiert de frais d'abonnement. UNIDROIT utilise un logiciel appelé SocialChamp pour publier simultanément sur ses différentes plateformes, ce qui réduit considérablement le temps nécessaire à la gestion des comptes des réseaux sociaux d'UNIDROIT. Grâce à SocialChamp, les publications peuvent être programmées à l'avance, ce qui permet à UNIDROIT de promouvoir les informations à des moments stratégiques pour garantir un impact optimal.

17. En 2021, UNIDROIT a lancé un Programme de stages portant sur les réseaux sociaux qui a permis d'accueillir 4 stagiaires pour aider le Secrétariat à élaborer ses contenus sur les réseaux sociaux de l'Institut, avec un accent particulier sur les vidéos. Ce programme s'est poursuivi en 2022 et UNIDROIT dispose désormais d'une Liste de lecture explicative de vidéos sur sa chaîne YouTube, qui comprend des vidéos brèves expliquant les instruments et les projets d'UNIDROIT.

## V. ACTION DEMANDÉE

18. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités du Secrétariat et à soutenir ses initiatives dans ce domaine. Le Conseil est en outre invité à signaler au Secrétariat d'éventuelles améliorations à apporter au site Internet de l'organisation.*